

DE Moniteur Educateur (DE ME)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- De participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.
- Elaborer une intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée
- Intervenir dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Entreprises d'accueil

Etablissements et Services sociaux et Médico-Sociaux :

CHRS/SAAD/SAVS/SAMSAH/SPASAD/SESSAD/EHPAD/USLD/MAS/FAM/ESAT / ITEP/ Etablissement Public en santé mentale (accueil de jour, CATTP).

Prérequis

- **Âge** : de 18 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire du baccalauréat, d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
46033202	492

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

950 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne : 1 semaine en UFA, 3 semaines en entreprise..
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Institut Saint Laurent

123 montée de Choulans
69005 LYON
04 78 33 46 20
me-administratif@institutsaintlaurent.org
www.institutsaintlaurent.org

Contenu de formation

Matières
Approche psychologique et éducation
Approche sociologique et anthropologique
Pédagogie et Sciences de l'éducation
Droit et dimensions réglementaires et juridiques – les politiques publiques
Le et les projets
Le quotidien dans les pratiques éducatives
Les activités éducatives et sociales
Les institutions, les groupes, les équipes
Communication

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
DC 1 : Accompagnement éducatif spécialisé et social	2	CCF Ponctuel	Pratique Oral
DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	2	Ponctuel	Oral
DC3 : Travail en équipe pluri-professionnelle	2	CCF Ponctuel	Pratique Oral
DC4 : Implications dans dynamiques institutionnelles	2	CCF Ponctuel	Ecrit Ecrit

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Références : Taux moyens du CFA régional

	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19
Taux de réussite globaux	87%	85%	90%	87,06%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	88,71%	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	92,11%	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	83,55%	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	87,67%	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	en cours	70,27%	75%	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	en cours	44%	44%	70%
Taux de poursuite d'étude	en cours	50%	44%	18%
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	en cours	83%	86%	87%
Taux de réussite du DE ME dans l'UFA	72,22%	-	-	-
Taux d'abandon globaux	15,66%	12,83%	-	-

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé ou autre diplôme du travail social de niveau 6 (avec allègements possibles de formation).
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et responsable d'unité sociale de niveau 6 (CAFERUIS) après 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médicosociaux.

Débouchés professionnels :

Moniteur éducateur dans tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Diplôme bien reconnu et valorisé.

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 200 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité (liste non-exhaustive) : Arrêt Trois Artichauts C19 (Francheville-Perrache), C20 (Francheville-Bellecour), C20E (Francheville-Bellecour), 46 (Tassin-la-demi-lune / Perrache), 49 (Sainte-Foy-lès-Lyon / Perrache) / Arrêt Génovéfains C21 (Gorge de Loup-Perrache), 55 (Ecully-Perrache).
- Gare TGV Ter à proximité : Lyon Perrache.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Restauration

- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place (internat de lycée pour filles exclusivement)
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Coordonnées : 123 Montée de Choulans 69005 LYON

Matériel / Équipement

- 11 Salles de cours équipées vidéo projection.
- 1 Espace numérique et informatique.
- 1 Salle d'examen pour les CCF.
- 1 Centre de recherches documentaires.

Coordonnées de l'UFA



Institut Saint Laurent

123 montée de Choulans
69005 LYON

04 78 33 46 20

me-administratif@institut-saint-laurent.org

www.institut-saint-laurent.org

Référente handicap

Amandine AUROUX

aauroux@institut-saint-laurent.org

CFA de rattachement :



(siège régional)

4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901

Numéro UAI : 0693764S

N°SIRET : 50304921500026